

Questions fréquentes – Formation AS CRS

S'occuper régulièrement d'un proche à son domicile, cela suffit-il comme première expérience ?

Non, pour une personne qui n'a jamais travaillé dans le domaine médico-social, il est recommandé d'effectuer un pré-stage de cinq jours minimums auprès d'une Institution en Suisse (EMS, service d'aide et de soins à domicile ou institution pour personnes handicapées), sous la supervision de personnel qualifié dans le but d'avoir un aperçu sur les activités de l'auxiliaire de santé dans un lieu de soins et de confirmer votre intérêt pour ce métier.

Un travail à l'étranger dans le domaine des soins, cela compte-t-il comme première expérience ?

Non, une expérience en Suisse datant de moins de 5 ans est nécessaire.

Je ne trouve pas de place de pré-stage, comment m'y prendre ?

Vous pouvez aller visiter le site internet www.afisa-vfas.ch où vous trouverez la liste des Institutions pour personnes âgées du canton de Fribourg à qui vous **devez adresser directement une lettre de motivation ainsi qu'un CV**. Votre lettre doit être sans faute d'orthographe, claire, propre et lisible. La volonté de suivre la formation d'auxiliaire de santé auprès de la Croix-Rouge fribourgeoise doit y être mentionnée.

Est-ce que je dois également chercher une place pour le stage pratique de 15 jours en Institution qui se fait durant la formation ?

Pour les personnes qui résident dans le canton de Fribourg, nous planifions votre stage. **Pour les personnes qui résident hors du canton de Fribourg**, vous devez planifier votre stage. Celui-ci ne peut pas s'effectuer dans le lieu où vous ne travaillez ni, en principe, dans celui où vous avez accompli le pré-stage.

Quel niveau de langue est nécessaire pour suivre la formation ?

Au minimum, le niveau de langue doit se situer au B1 à l'oral et à l'écrit avant de débiter la formation. Ce niveau est impératif pour comprendre le support de cours, les documents et indications donnés par la formatrice et de réussir les évaluations de connaissances écrites. Selon les nouvelles normes des Institutions, l'auxiliaire doit couramment rédiger ses observations et cela déjà lors du stage. L'auxiliaire est également en mesure de comprendre et de communiquer avec les personnes âgées mais aussi assurer le suivi avec le personnel soignant.

Comment se déroule la partie théorique ?

Vous recevez un support de cours et une infirmière formatrice d'adultes certifiée FSEA 1 vous transmet les connaissances nécessaires pour pouvoir partir en stage.